AVIPOLE Formation

Votre partenaire

FORMATIONS AVICOLES

CATALOGUE DES FORMATIONS

2019 - 2020

AVIPOLE FORMATION

Zoopôle Les Croix rue Camille Guérin - 22440 Ploufragan
Tél : 02 96 01 62 26 – Fax : 02 96 01 51 80
contact@avipole-formation.fr

LE CENTRE

Créée en 1962, Avipôle Formation a formé depuis sa création plusieurs milliers de techniciens, éleveurs et salariés avicoles. L'association contribue au développement de l'aviculture française.

Sur le site du technopôle de Ploufragan, le centre de formation avicole offre aux stagiaires un environnement scientifique et technique inégalé. Le centre dispose de trois salles de formation, d'un espace informatique, d'un hall avicole, d'une salle d'autopsie, d'une salle de boitiers de ventilation et d'un espace détente.

Avipôle Formation a obtenu la certification VeriSelect Formation Professionnelle délivrée par Bureau Veritas Certification en 2017 conformément au décret **n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.**

Formation Professionnelle
VeriSelect
CERTIFICATION DE SERVICES
Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

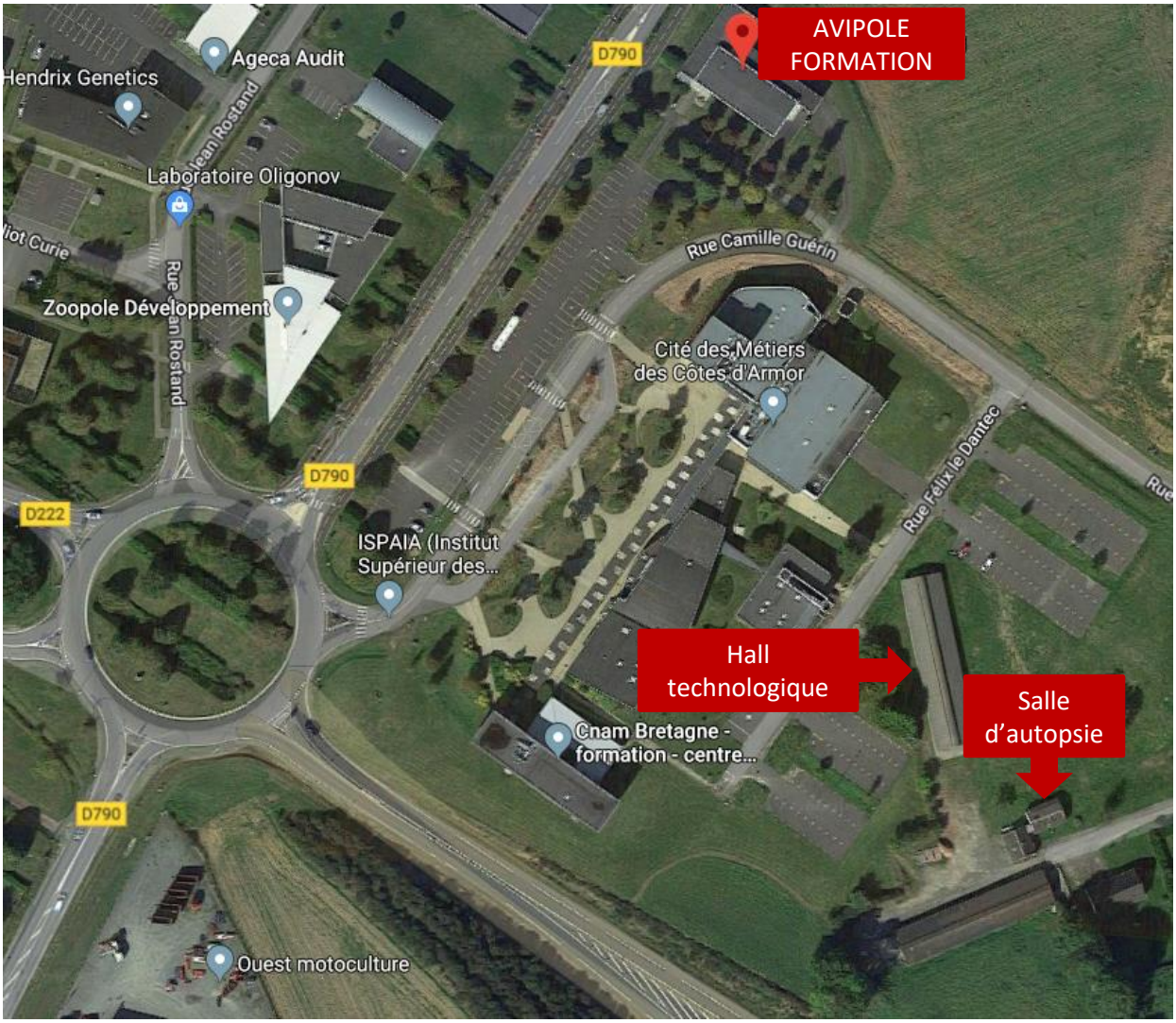

EDITO DE LA PRESIDENTE

Madame, Monsieur,

C'est un vrai défi pour la filière avicole française de s'attacher les meilleurs potentiels humains, que ce soit des éleveurs, des techniciens, des salariés…

Avipôle Formation, spécialiste de la formation avicole, est votre partenaire privilégié pour former vos équipes.

Outre le titre de conseiller d'élevage avicole, Avipôle Formation dispense des formations réglementaires, des CQP, des formations techniques pour tous les types de production.

Notre équipe est à votre disposition pour monter toute nouvelle formation destinée à faire monter en compétence vos équipes.

Estelle TANGUY-LE HELLOCO

Présidente

L'EQUIPE

Avipôle Formation est constituée d'une équipe de 5 salariés (1 directeur-responsable de formation, 1 responsable administrative et qualité, 2 responsables de formation et 1 vétérinaire) placée sous l'autorité d'une Présidente : Mme Estelle LE HELLOCO.

Afin d'être au plus proche du terrain, Avipôle Formation fait intervenir de nombreux professionnels expérimentés de différents maillons de la filière avicole.

Estelle LE HELLOCO

Présidente

Jean-Philippe PRIGENT

Directeur

Anne BOLLORE-FERRANDI

Responsable administrative et qualité

Audrey LE MAO

Responsable formation - Référente Amont

Jean-François GUINARD

Responsable formation - Référent Aval

Mouna ABED

Vétérinaire

SOMMAIRE

FORMATIONS AUX METIERS DE L'AVICULTURE

- Formation de Conseiller d'Élevage Avicole en alternance ** 10
- Formation de Conseiller d'Élevage Avicole en continu ** 10
- CQP « Ouvrier(e) qualifié(e) de couvoir » * 12
- CQP « Ouvrier(e) qualifié(e) en élevages de volailles de futurs reproducteurs et reproducteurs » * 14

FORMATIONS TECHNIQUES

COUVOIR, REPRODUCTION, INCUBATION

- Techniques de reproduction et d'accouvage ** 18
- Être référent en bien-être animal en élevages de de futurs reproducteurs et reproducteurs et en couvoir ** 19
- Insémination artificielle [2]* 21
- Interventions et prélèvements en élevage des futurs reproducteurs et reproducteurs [2]* 22

ÉLEVAGES AVICOLES

- L'élevages de poulettes et pondeuses d'œufs de consommation * 23
- L'élevage en volailles de chair * 24
- Circuit court pondeuse et/ou chair * 25
- Conduite d'élevage de futurs reproducteurs et reproducteurs 26

BÂTIMENTS AVICOLES

- Gestion des bâtiments avicoles en volailles de chair ** 28
- Diagnostic des bâtiments avicoles en volailles de chair ** 29

ALIMENTATION

- Alimentation des volailles * 30

QUALITÉ, HYGIÈNE ET BIEN-ÊTRE

- Nettoyage et désinfection en élevage de futurs reproducteurs et reproducteurs [2] * 31
- Maîtrise sanitaire en centre de conditionnement d'œufs de consommation * 32
- Maîtrise sanitaire en couvoir * 33
- Retrait des carcasses volailles et/ou lagomorphes - Atelier de découpe * 34
- Bien-être animal en équipe d'intervention * 35
- Bien-être animal dans la filière avicole * 36

PATHOLOGIE

- Maladies des volailles, prophylaxie et traitement * 38
- Actualités « terrain » en pathologies aviaires *** 39

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

SOMMAIRE

MODULES TECHNIQUES [1] (Formations se déroulant dans le cadre de la formation de Conseiller en Elevage Avicole)

- Économie avicole – Gestion [1] ** 40
- Anatomie – Physiologie des volailles [1] * 41
- Nutrition des volailles [1] ** 42
- Reproduction — Incubation [1] ** 43
- La production d'œufs de consommation [1] ** 44
- Conduite d'élevage en volailles de chair [1] ** 45
- Conduite des bâtiments avicoles de volailles de chair [1] * 46
- Pathologies spécifiques du poulet de chair [1] *** 47
- Pathologies spécifiques de la dinde de chair [1] *** 48
- Pathologies spécifiques du canard et maigre [1] *** 49
- Pathologies spécifiques de la pintade [1] *** 50
- La conception des bâtiments avicoles et les bases de la ventilation [1] * 51

FORMATIONS A LA CARTE 52

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Gestion du bien-être animal en élevage de poulets de chair * (Obtention du CIEPC) 54
- Gestion du bien-être animal en abattoir – RPA ** (volailles et lagomorphes) 56
- Gestion du bien-être animal en abattoir – Opérateurs * (volailles et lagomorphes) 57
- Gestion du bien-être animal en abattoir – Accrocheurs * (volailles et lagomorphes) 58
- Gestion du bien-être animal en abattoir – Complément lagomorphes ou volailles * 59
- Gestion du bien-être animal en abattoir – Opérateurs et exploitants (Ratites)* 60

CONVOYAGE D'ANIMAUX VIVANTS

- Convoyage d'Animaux Vivants : Volailles * 61
- Convoyage d'Animaux Vivants : Lapins * 62

RETRAIT DES CARCASSES MANIFESTEMENT IMPROPRES A LA CONSOMMATION HUMAINE (MULTI-ESPECES

- Retrait des carcasses – Formation initiale * 63
- Retrait des carcasses – Formation de recyclage ** 65
- Contrôle de la fiche ICA – Formation initiale * 67
- Contrôle de la fiche ICA – Formation de recyclage ** 69

FONDS DE FINANCEMENT OU D'AIDE À LA FORMATION 70

CALENDRIER 71

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

FORMATIONS

AUX METIERS DE L'AVICULTURE

NIVEAU 2

FORMATION DE CONSEILLER D'ELEVAGE AVICOLE EN ALTERNANCE OU EN CONTINU

Objectifs de la formation

Appréhender la filière avicole et maîtriser les techniques de production en élevage pour assumer une fonction de technicien ou de technico-commercial.

Programme

BLOCS	UNITES D'ENSEIGNEMENTS
N° 1 : La volaille et son fonctionnement	UE 1 : L'anatomie et la physiologie des volailles UE 2 : Les bases de pathologie UE 3 : La nutrition UE 4 : Le bâtiment avicole et les bases de la ventilation UE 5 : Le bien-être animal
N° 2 : Le fonctionnement d'une unité de production	UE 1 : La filière avicole UE 2 : Les démarches d'installation UE 3 : Le fonctionnement d'une exploitation UE 4 : Le rôle du conseiller(e) d'élevage avicole
N° 3 : La sélection, la multiplication et l'accouvage (produire un poussin)	UE 1 : La sélection UE 2 : Le bâtiment de sélection et de multiplication UE 3 : La multiplication UE 4 : L'accouvage UE 5 : La vaccination
N° 4 : La volaille de chair (produire de la viande)	UE 1 : La filière chair et les modes de production UE 2 : Le bâtiment en volailles de chair UE 3 : L'élevage de la volaille de chair UE 4 : Les pathologies des volailles de chair UE 5 : L'abattage et la qualité des viandes
N° 5 : La poule pondeuse (produire un œuf de consommation)	UE 1 : La filière œufs et les modes de production UE 2 : Le bâtiment de poulettes et pondeuses UE 3 : L'élevage de la poulette UE 4 : L'élevage de la poule pondeuse UE 5 : Les pathologies des poulettes et des pondeuses UE 6 : La qualité des produits

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, travaux pratiques, visites, ateliers, examens nécropsiques)
- Synthèse

Modalités de participation

PUBLIC
Etudiants
Techniciens
Conseillers avicoles
Eleveurs
Commerciaux
Vétérinaires
Formateurs

Par alternance :

Durée : 52 semaines dont 32 en entreprise et 20 au Centre
Date : du 7 octobre 2019 au 4 octobre 2020
Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

En continu :

Coût stagiaire : 6 720 € *(Non assujetti à la TVA)*
Durée : 19 semaines et 6 semaines de stage pratique en entreprise
Date : du 3 février au 24 juillet 2020
Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Prérequis :

Niveau BAC+2

BTS (productions animales, gestion agricole…) ou d'un diplôme équivalent dans les domaines agricole ou biologique.

Dérogation pour les candidats de niveau IV (Bac, BTA) qui justifieront d'une activité professionnelle avicole de 2 ans minimum

Modalités d'accès :
Dossier + test + entretien individuel

Modalités d'évaluation :
Devoirs surveillés, étude de cas, examens, rapport oral et écrit

Document remis à l'issue de la formation :

•Certification professionnelle de « CONSEILLER D'ELEVAGE AVICOLE » : moyenne supérieure ou égale à 12/20
•Certificat des Techniques Avicoles : moyenne comprise entre 10 et 12/20
•Certificat d'assiduité : moyenne inférieure à 10/20

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CQP (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE) OUVRIER(E) QUALIFIÉ(E) DE COUVOIR

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances sur l'accouvage dans le but d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Programme

Socle minimum obligatoire (66h) : Connaissances élémentaires sur la filière avicole et le secteur sélection/multiplication/accouvage

- ✓ Conception du couvoir et application des mesures sanitaires
- ✓ Charte SNA
- ✓ Initiation aux outils informatiques et préparation à la soutenance

Bloc 1 (28h) : Incubation

- ✓ Réception des œufs à couver : étiquetage, tri, désinfection…
- ✓ Stockage des œufs à couver et pré-incubation
- ✓ Matériel d'incubation
- ✓ Mise en incubation
- ✓ Suivi des paramètres
- ✓ Enregistrement des données
- ✓ Suivi de l'incubation
- ✓ Mirage – Transfert – Vaccination In Ovo

Bloc 2 (28h) : Eclosion

- ✓ Matériel d'éclosion
- ✓ Mise en éclosoir
- ✓ Enregistrement des données
- ✓ Suivi de la fenêtre d'éclosion
- ✓ Sortie des poussins des éclosoirs
- ✓ Gestion du bien-être animal en couvoir
- ✓ Qualité de poussins, dindonneaux, canetons…

Bloc 3 (14h) : Lavage et désinfection au couvoir

- ✓ Méthodologie du lavage et de la désinfection
- ✓ Sécurité du personnel en lien avec le risque produit
- ✓ Stockage des produits
- ✓ Réalisation des prélèvements et enregistrement des opérations

Bloc 4 (14h) : Prélèvements et prestations

- ✓ Traitement et identification des animaux
- ✓ Vaccination au couvoir
- ✓ Prélèvements : les différents types de prélèvements

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, travaux pratiques, visites, ateliers)
- Synthèse

Modalités de participation

PUBLIC
Contrat de professionnalisation
Salariés dans le cadre d'une période de professionnalisation
Reconversion ou évolution professionnelle dans le cadre du CIF
Demandeurs d'emploi

Par alternance :

Coût : 17 € HT/heure/pers

Durée : 5 semaines en Centre de formation (150 heures) et 22 semaines en Entreprise

Date : à partir du 2nd semestre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : dossier d'inscription

Modalités d'évaluation :
- Evaluations écrites en Centre
- Evaluations pratiques en entreprise
- Présentation orale

Document remis à l'issue de la formation : Certification de Qualification Professionnelle

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CQP (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE) OUVRIER(E) QUALIFIÉ(E) EN ÉLEVAGES DE VOLAILLES REPRODUCTRICES

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances sur l'élevage des futurs reproducteurs et reproducteurs dans le but d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Programme

Socle minimum obligatoire (56h) : Connaissances élémentaires sur la filière avicole et le secteur sélection/multiplication/accouvage

- ✓ Initiation aux outils informatiques et préparation à la soutenance

Bloc 1 (116h) : Conduite d'élevage des futurs reproducteurs et reproducteurs (approche multi-espèce) et problèmes rencontrés sur le terrain

- ✓ Anatomie physiologie des animaux et environnement d'élevage
- ✓ L'élevage des futurs reproducteurs (approche multi-espèces)
- ✓ Le transfert / l'enlèvement des animaux
- ✓ La production (approche multi-espèces)
- ✓ Les problèmes de comportement : agressivité, ponte au sol, couvaison, étouffements, répartition dans le bâtiment
- ✓ Les problèmes techniques : baisse de ponte, fertilité, gestion de la litière, problèmes de consommation, engraissement, dégradation de la qualité des OAC…

Bloc 2 (10h) : Lavage

- ✓ Nettoyage et désinfection des bâtiments d'élevage, vide sanitaire, prélèvements

Bloc 3 (14h) : Insémination artificielle

- ✓ Récolte de la semence chez les mâles
- ✓ Insémination des femelles

Bloc 4 (14h) : Interventions et prélèvements

- ✓ Vaccination des animaux
- ✓ Contrôles sanitaires (prises de sang, écouvillons, échantillons bactériologiques, prélèvements salmonelles, analyses d'eau)
- ✓ Protocole de soin : procédure à suivre
- ✓ Tri des animaux : protocole de décisions, méthode d'élimination des animaux, gestion de l'infirmerie, enregistrement des données

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, travaux pratiques, visites, ateliers)
- Synthèse

Modalités de participation

PUBLIC
Contrat de professionnalisation
Salariés dans le cadre d'une période de professionnalisation
Reconversion ou évolution professionnelle dans le cadre du CIF
Demandeurs d'emploi

Par alternance :

Coût : 17 € HT/heure/pers

Durée : 6 semaines en Centre de formation (210 heures)
et 22 semaines en Entreprise

Date : 9 décembre 2019 > 5 juin 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : dossier d'inscription

Modalités d'évaluation :
- Evaluations écrites en Centre
- Evaluations pratiques en entreprise
- Présentation orale

Document remis à l'issue de la formation : Certification de Qualification Professionnelle

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

FORMATIONS

TECHNIQUES

NIVEAU 2

TECHNIQUES DE REPRODUCTION ET D'ACCOUVAGE

Objectifs de la formation

Être capable de maîtriser l'élevage des reproducteurs et d'améliorer les pratiques d'accouvage

Programme

Module 1 :

1 production au choix : poule ou dinde

- **La reproduction - Périodes d'élevage et production**
  - × Etude des installations et des normes d'élevage
  - × Management technique : programmes alimentaires, lumineux, densité, équipement…
  - × Programmes de prophylaxie
  - × Suivi des croissances et homogénéité
  - × Contrôle de la maturité sexuelle
  - × Conduite de la reproduction
  - × Insémination artificielle
  - × Suivi des courbes de production
  - × Soins aux œufs à couver

Module 2 :

- **L'accouvage**
  - × Conception et aménagement du couvoir
  - × Traitement des OAC
  - × Conditions de l'incubation et de l'éclosion
  - × Manipulations et interventions sur les poussins
  - × Suivi d'indicateurs
  - × Contrôle qualité, charte sanitaire
  - × Maîtrise sanitaire
  - × Bien-être animal dans la filière de l'accouvage

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, visites d'élevages de poules reproductrices)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Formation complète : Du 13 au 17 janvier 2020 soit 5 jours (35h)
Coût : 600 € HT soit 720 € TTC/pers

Module 1 : Du 13 au 14 janvier 2020 soit 2 jours (14h)
Coût : 300 € HT soit 360,00 € TTC/pers

Module 2 : Du 15 au 17 janvier 2020 soit 3 jours (21h)
Coût : 450 € HT soit 540 € TTC/pers

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants par production

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage et de couvoir
Techniciens
Commerciaux

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

ETRE RÉFÉRENT EN BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGES DE FUTURS REPRODUCTEURS ET REPRODUCTEURS ET EN COUVOIR

Objectifs de la formation

- Etre capable de définir les notions de Bien-être animal
- Savoir transmettre des messages pour sensibiliser au Bien-être
- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux.
- Connaître les indicateurs d'appréciation du Bien-être et du Mal-être animal.
- Définir les points critiques au niveau des postes de travail.

Programme

Notions de Bien-être animal et aspects réglementaires

- Pourquoi s'intéresse-t-on au BEA ?
- Réglementations sur la protection des animaux, sanctions et responsabilités individuelles
- Les différents aspects du Bien-être : les cinq libertés

Critères d'appréciation du Bien-être animal et du Mal-être animal

- Connaissances des volailles
- Comment reconnaître le Bien-être et le Mal-être chez les volailles ?
- Les facteurs responsables du Mal-être

Applications du Bien-être animal en élevages de reproducteurs

- Application des cinq libertés en élevage
- La maîtrise des facteurs d'ambiance : température, hygrométrie, vitesse d'air, lumière, bruit, litière…
- La mise à mort : définition, matériels et méthodes adaptés
- La mise en caisse et la préparation au transport
- La maîtrise des manipulations

Applications du Bien-être animal au couvoir

- Application des cinq libertés au couvoir
- La maîtrise des facteurs d'ambiance : température, hygrométrie, vitesse d'air, lumière, bruit…
- La maîtrise des manipulations
- La mise à mort : définition, matériels et méthodes adaptés
- L'alimentation des poussins
- La mise en boîte et la préparation au transport

Implications du référent BEA en élevages de reproducteurs et en couvoir

- Gérer le quotidien : observations, mise en place et suivi d'indicateurs, de procédures et d'affichage, y compris la maîtrise sanitaire
- Gérer les imprévus : procédures d'urgences
- Définir les points critiques au niveau des postes de travail
- Etre capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème

Autres rôles du référent BEA

- Etre capable de réaliser des modes opératoires normalisés, les procédures d'autocontrôle ainsi que des outils de veille réglementaire et technique :
- Anticiper les problématiques à venir
- Savoir communiquer positivement sur le BEA et en cas de crise
- Tutorat

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations:

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :

Responsables qualité, de production, de couvoir,…
Techniciens
Opérateurs

Coût : 180 € HT soit 216 € TTC/pers

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

Dates :
1ère session : 2 et 3 (matin) avril 2020
2ème session : 28 et 29 (matin) octobre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

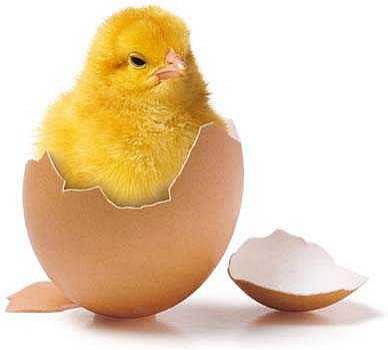

Prérequis : maîtrise du français

Modalités d'accès : devis

Modalités d'évaluation : évaluation QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

INSÉMINATION ARTIFICIELLE (POULETS ET DINDES)[2]

Objectifs de la formation

Être capable d'effectuer les différents travaux (selon les pratiques de l'entreprise) sur la reproduction et l'insémination en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Programme

- **Récolte de la semence chez les mâles :**
  - Critères de sélection des mâles
  - Manipulation et contention des animaux
  - Massage, récolte de la semence
  - Qualité des semences
  - Stockage et enregistrements
  - Nettoyage et désinfection du matériel

- **Insémination des femelles :**
  - Vacuité
  - Manipulation et contention des animaux
  - Préparation du matériel d'insémination
  - Évagination, insémination
  - Nettoyage et désinfection du matériel
  - Enregistrements

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (TP observation de semences aux microscopes, visite d'élevage pendant insémination)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 240 € HT soit 288 € TTC/pers

Durée : 1,5 jours (10,5 heures)

Date : du 21 au 22 (matin) avril 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 7 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage de reproducteurs et de couvoir
Techniciens débutants

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

INTERVENTIONS ET PRÉLÈVEMENTS EN ÉLEVAGE DES FUTURS REPRODUCTEURS ET REPRODUCTEURS[2]

Objectifs de la formation

Etre capable de réaliser les différentes prestations demandées par le client dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et du Bien-être animal.

Programme

- **Vaccination des animaux** : les différents types de vaccin, les modes d'administration, les protocoles de vaccination
- **Contrôles sanitaires** (prises de sang, écouvillons échantillons bactériologiques, prélèvements salmonelles, analyses d'eau) : objectif des contrôles, conditions de réalisation et d'acheminement, commémoratifs, analyse, interprétations des résultats et comportement à adopter
- **Protocole de soin** : procédures à suivre
- **Tri des animaux** : protocole de décisions, méthode d'euthanasie des animaux, gestion de l'infirmerie, enregistrement des données

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (TP manipulation, TP prélèvements, TD tri des animaux, TD préparation des vaccins, TD traitements, TD traçabilité des prélèvements et des traitements)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage de reproducteurs et de couvoir
Techniciens débutants

Coût : 240 € HT soit 288 € TTC/pers

Durée : 2 jours (14 heures)

Date : 23 et 24 mars 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 7 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation QCM

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

L'ELEVAGE DE POULETTES ET PONDEUSES D'ŒUFS DE CONSOMMATION

Objectifs de la formation

Etre capable de choisir les techniques adaptées aux objectifs et contraintes de production d'œufs de consommation

Programme

- **L'élevage de la poulette**
  - × Types d'élevage
  - × Conduites d'élevage
  - × Contrôle de la maturité sexuelle
  - × Programmes alimentaire et lumineux
  - × Exigences bioclimatiques des poulettes
  - × Travaux d'élevage, interventions

- **La production d'œufs de consommation dans les différents systèmes de production**
  - × Objectifs de production
  - × Différents modes de production (sol, volière, bio)
  - × Conduites d'élevage
  - × Travaux d'élevage
  - × Exigences bioclimatiques des volailles adultes

- **Prophylaxie sanitaire et médicale et traitement de l'eau**
  - × Barrières sanitaires
  - × Principales pathologies
  - × Traitement de l'eau

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, visites d'élevages de poules pondeuses)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 500,00 € HT soit 600,00 € TTC/pers

Durée : 4 jours (28 heures)

Dates :
1ère session : du 16 au 19 juin 2020
2ème session : du 3 au 6 novembre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

.

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation QCM

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES DE CHAIR

Objectifs de la formation

Acquérir les bases en terme de conduite d'élevage en volailles de chair.

Programme

- **Connaître les besoins des volailles et savoir maîtriser l'ambiance du bâtiment**
  - × Exigences bioclimatiques des principales volailles
  - × Paramètres d'ambiance à maîtriser
- **Savoir pratiquer un examen nécropsique, reconnaître les organes sains**
  - × Méthodologie d'examen nécropsique sur volailles et poussins
- **Connaître les différentes étapes d'une conduite d'élevage**
  - × Approche des différentes étapes de la conduite d'élevage de volailles de chair
  - × Suivi documentaire du lot
- **Savoir comment fonctionne la ventilation d'un bâtiment**
  - × Principales règles de ventilation en bâtiments statiques et dynamiques
- **Connaître les principaux réglages du boîtier de régulation**
  - × Travaux dirigés sur des boîtiers de régulation
- **Savoir régler le matériel d'élevage**
  - × Travaux pratiques dans le hall avicole

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, examen nécropsique, TP hall, exercices de ventilation, manipulations de boîtiers, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût :
1ère session : 500 € HT soit 600 € TTC/pers
2ème et 3ème sessions : 550,00 € HT soit 660,00 € TTC/pers

Durée : 5 jours (35 heures)

Dates :
1ère session : du 21 au 25 octobre 2019
2ème session : du 22 au 26 juin 2020
3ème session : du 26 au 30 octobre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens débutants
Conseillers avicoles
Commerciaux

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation QCM

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CIRCUIT COURT PONDEUSE ET/OU CHAIR

Objectif de la formation

Être capable de maîtriser la production et le sanitaire en circuit court

Programme

Module 1 : L'élevage de poules pondeuses

- **Elevage de la poule pondeuse**
  - Connaissances de l'animal
  - Objectifs à atteindre
  - Conduite d'élevage et management des poulettes et pondeuses
  - Problèmes techniques et sanitaires observés
- **Maîtrise sanitaire en centre de conditionnement**
  - Objectifs du centre de conditionnement
  - Attentes et exigences du consommateur
  - Différentes opérations du conditionnement
  - Règlementation et classification des œufs – Règles d'étiquetage
  - Définition des normes de qualité
  - Définition et maîtrise des risques sanitaires (HACCP)
  - Charte sanitaire

Commun aux modules 1 et 2 :

- **Prophylaxie sanitaire en élevage (approche Biosécurité)**
  - Barrières sanitaires
  - Plan de circulation
  - Plan de décontamination

Module 2 : L'élevage de volailles de chair

- **Elevage de la volaille de chair**
  - Paramètres d'ambiance à maîtriser
  - Conduite d'élevage des volailles (les étapes clés, le matériel, la gestion du bâtiment)
  - Problèmes sanitaires et techniques observés
- **L'abattage à la ferme**
  - Règlementation (Tueries/abattoirs agréés à la ferme)
  - Les grandes étapes / le plan de maîtrise sanitaire
  - Gestion du Bien-être animal à l'abattoir
- **Le retrait des carcasses manifestement impropres à la consommation**
  - Origines des défauts de carcasses
  - Règles de tri
  - Gestion des déchets

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, visite d'élevage de volailles de chair + abattage à la ferme)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 600,00 € HT soit 720,00 € TTC/pers
ou module 1 : 350,00 € HT soit 420,00 € TTC/pers
ou module 2 : 400,00 € HT soit 480,00 € TTC/pers

Durée : 5 jours (35 heures)

Date : du 2 au 6 décembre 2019
- Module 1 : du 2 au 4 (matin) décembre 2019
- Module 2 : du 4 au 6 décembre 2019

Date : du 21 au 25 septembre 2020
- Module 1 : du 21 au 23 (matin) septembre 2020
- Module 2 : du 23 septembre au 25 septembre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants par module

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CONDUITE D'ÉLEVAGE DES FUTURS REPRODUCTEURS ET REPRODUCTEURS [2]

Objectifs de la formation

Etre capable d'effectuer les différentes manipulations et soins aux animaux et aux œufs à couver en organisant son travail dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de Bien-être animal, de protection de l'environnement et d'optimiser les performances des animaux.

Programme

- **Anatomie physiologie des animaux et environnement d'élevage**
  - L'animal : physiologie et anatomie des volailles futures reproductrices et reproductrices
  - Exigences bioclimatiques des animaux et paramètres d'ambiance
  - Les différents types de bâtiment

- **L'élevage des futurs reproducteurs (approche multi-espèces)**
  - Préparation du bâtiment et les différents types de démarrage
  - Mise en place des animaux
  - Suivi de lot : alimentation, abreuvement, programme lumineux, gestion des consommations, suivi de la croissance, de la mortalité, manipulations sur les animaux, observations, pathologies, respect du bien-être animal, suivi de l'ambiance dans le bâtiment
  - Maintien de la traçabilité
  - Gestion documentaire

- **Le transfert /l'enlèvement des animaux**
  - Préparation du chantier d'enlèvement
  - Encadrement du chantier et du personnel
  - Conditions de chargement et de transport des animaux

- **La production (approche multi-espèces)**
  - Préparation du bâtiment et équipements
  - Mise en place des animaux
  - Suivi de lot : alimentation, abreuvement, programme lumineux, gestion des consommations, suivi de la croissance, de la mortalité, manipulations sur les animaux, observations, pathologies, respect du bien-être animal, suivi de l'ambiance en bâtiment
  - Ramassage, tri et stockage des œufs
  - Recharge de coqs
  - Evolution de la production d'OAC, du poids des OAC et de la fertilité
  - Maintien de la traçabilité
  - Gestion documentaire

- **La gestion des problèmes**
  - Comportement : agressivité, ponte au sol, couvaison, étouffements, répartition dans le bâtiment
  - Technique : baisse de ponte, fertilité, gestion de la litière, problèmes de consommation, engraissement, dégradation de la qualité des OAC…

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (Visites, examen nécropsique de volailles, TP utilisation de matériel de diagnostic d'ambiance, TP utilisation de boitier de régulation, TD enregistrement des fiches hebdomadaires, TD calcul des quantités à distribuer (rationnement), TD calcul des performances de ponte et saisie informatique, TD équipement et matériel de désinfection, TD reconnaissance des produits, TD calcul des dilutions, TD analyse des bonnes pratiques)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 2 040 € HT soit 2 448 € TTC/pers

Durée : 17 jours (119 heures)

Dates :
- du 27 au 31 janvier 2020
- du 16 au 20 mars 2020
- du 23 au 26 (matin) mars 2020
- et du 20 au 23 (matin) avril 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 7 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

GESTION DES BÂTIMENTS AVICOLES EN VOLAILLES DE CHAIR

Objectifs de la formation

Acquérir les bases : de la conception à la gestion des bâtiments avicoles.

Programme

- **Connaître le fonctionnement d'un boîtier de régulation et savoir programmer et contrôler les principaux**
  - × Présentation des fonctionnalités du boîtier de régulation et des réglages et corrections possibles
- **Etre capable de réaliser un diagnostic technique dans un bâtiment avicole**
  - × Visites et diagnostics techniques en élevages
  - × Manipulation des appareils de mesures (anémomètre, thermo-hygromètre, fumigène, thermomètre, capteurs, NH_3, CO et CO^2)
- **Rappel synthétique des principes généraux de ventilation d'un bâtiment avicoles**
  - × Principales règles de ventilation en bâtiments statiques et dynamiques – Schéma de ventilation

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, manipulations de boîtiers, visites et diagnostics techniques en élevages de chair, débriefing)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Modalités de participation

Coût : 350,00 € HT soit 420,00 € TTC/pers

Durée : 3 jours (21 heures)

Date : du 21 au 23 avril 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

DIAGNOSTIC DES BÂTIMENTS AVICOLES EN VOLAILLES DE CHAIR

Objectifs de la formation

Etre capable de diagnostiquer les problèmes liés au bâtiment avicole et à sa gestion ; apporter des mesures correctives adaptées.

Programme

Programme à la carte

- **Rappel synthétique des principes généraux de ventilation d'un bâtiment avicole**
  - Principales règles de ventilation en bâtiments statiques et dynamiques – Schéma de ventilation

- **Etre capable de réaliser un diagnostic technique dans un bâtiment avicole**
  - Démarche diagnostic (contrôle de débit, étalonnage des sondes, contrôle du circuit d'air, contrôle des réglages du boîtier)
  - Manipulation des appareils de mesures (anémomètre, pompe Draeger, thermo-hygromètre, fumigène, thermomètre, mesure CO2)

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (manipulations de boitiers, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût : nous consulter

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : nous consulter

Lieu : se référer au devis

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation : évaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

ALIMENTATION DES VOLAILLES [1]

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances de base dans le domaine de l'alimentation.

Programme

- **Qu'est-ce qu'un aliment ?**
  - Composition et caractéristiques d'un aliment – Rappel matières premières
  - Physiologie digestive
  - Rôles de l'aliment et besoins nutritionnels des volailles - Critères zootechniques
- **Origines possibles de problèmes liés à l'alimentation**
- **Visite d'une usine d'aliments et compte-rendu**
- **Synthèse et conclusion**

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (visites d'usine d'aliment ou FAF)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 250 € HT soit 300 € TTC/pers

Durée : 2 jours (14 heures)

Date : du 17 au 18 février 2020 (nous consulter)

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens juniors
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires juniors

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION EN ÉLEVAGE DE FUTURS REPRODUCTEURS ET REPRODUCTEURS[2]

Objectifs de la formation

Etre capable de réaliser un chantier de lavage depuis la préparation, jusqu'à la livraison du bâtiment dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement.

Programme

- **Sécurité du personnel en lien avec le risque produit**
- **Intérêt et principe du lavage et de la désinfection**
- **Méthodologie du lavage**
- **Méthodologie de la désinfection**
- **Stockage des produits**
- **Réalisation des prélèvements et enregistrement des opérations**

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (TD calcul des dilutions, TD analyse des bonnes pratiques, TD calculs des besoins)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage de reproducteurs
Techniciens débutants

Coût : 120,00 € HT soit 144 € TTC/pers

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : 21 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 7 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

MAITRISE SANITAIRE EN CENTRE DE CONDITIONNEMENT D'ŒUFS DE CONSOMMATION

Objectifs de la formation

Compléter les connaissances en matière d'hygiène et améliorer l'efficacité de la décontamination du centre de conditionnement. Etre capable d'identifier les pratiques positives.

Programme

- **Objectifs du centre de conditionnement**
- **Attentes et exigences du consommateur**
- **Différentes étapes du conditionnement**
- **Réglementation et classification des œufs – Règles d'étiquetage**
- **Définition des normes de qualité**
- **Maîtrise des risques sanitaires**
  - × Les principaux agents pathogènes et maladies
- **Vecteurs de transmission**
  - × Points à risques
  - × Barrières sanitaires
  - × Protocole de décontamination du centre de conditionnement
    - Chronologie des principales opérations
    - Facteurs influençant la qualité du nettoyage et de la désinfection
    - Contrôle de la désinfection
  - × Charte sanitaire
- **Registre d'élevage - Gestion documentaire – Traçabilité**
- **HACCP - Mise en place d'un tableau de points de contrôle**
- **Respect des mesures de sécurité et d'environnement**

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 230,00 € HT soit 276,00 € TTC/pers

Durée : 1 jour (7 heures)

Dates :
1ère session : Le 15 avril 2020
2ème session : Le 15 octobre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

PUBLIC
Aviculteurs
Futurs aviculteurs
Salariés avicoles

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

MAITRISE SANITAIRE EN COUVOIR [2]

Objectifs de la formation

Approfondir les connaissances et les règles sanitaires d'un couvoir.
Appréhender l'importance de l'hygiène tout au long du process,

Programme

- **Définition de l'hygiène**
- **Etude des principaux agents pathogènes**
  - × Caractéristiques des agents pathogènes
  - × Mécanismes et vecteurs de transmission
- **Barrières sanitaires**
- **Le couvoir : milieu favorable au développement des germes microbiens**
- **Protocole de décontamination du couvoir**
  - × Chronologie des principales opérations
  - × Facteurs influençant la qualité de la désinfection
  - × Contrôle de la décontamination
- **Analyse des risques et maîtrise des points critiques**
  - × Notions sur la méthode HACCP
  - × Exemple de points à risques
- **Gestion des risques pathologiques**
- **Respect des mesures de sécurité et d'environnement**
  - × Sécurité des personnes
  - × Stockage et utilisation des produits chimiques
  - × Gestion des déchets

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (planches anatomiques)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : nous consulter

Durée : ½ journée (3,5 heures)

Date : nous consulter

Lieu : se référer au devis

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : sans niveau spécifique

Modalités d'accès : aucune

PUBLIC :
Salariés couvoir
Responsables couvoir

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

RETRAIT DES CARCASSES VOLAILLES ET/OU LAGOMORPHES TECHNIQUES - ATELIER DE DÉCOUPE

Objectifs de la formation

Acquérir les bases en matière de retrait partiel et de gestion des déchets en atelier de découpe.

Programme

- **Point sur le contexte réglementaire**
- **Mémo sur l'Inspection Sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)**
- **Rappels sur l'inspection sanitaire post-mortem**
  - × Classification des motifs de retraits
  - × Carcasses, parties de carcasses, abats conformes et non conformes
  - × Critères de retrait réglementaires sur chaîne
  - × Retrait partiel, retrait total
  - × Retrait abattoir, retrait éleveur
  - × Catégories de sous-produits : 2 ou 3
  - × Règles d'hygiène relatives au retrait
- **Eventuellement « Audit formatif » des points à risque au niveau de la chaîne d'abattage**
  - × Les différents postes de retrait sur chaîne
  - × Positionnement des opérateurs, pratiques observées

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidé
- Projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

PUBLIC

Personnes travaillant dans un atelier de découpe de volailles et/ou de lagomorphes

Responsable qualité, Responsable abattoir….

Chefs d'équipe, opérateurs

Modalités de participation

Coût : nous consulter

Durée : 0,5 jour (3,5 heures)

Date : nous consulter

Lieu : se référer au devis

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation sous forme de QCM
Evaluation photos de carcasses de volailles

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉQUIPE D'INTERVENTION

Objectifs de la formation

- **Connaître les réglementations et les exigences sur le Bien-être animal dans la filière avicole**
- **Apporter des éléments afin de sensibiliser le personnel aux exigences en terme de Bien-être animal**
- **Connaître les bases scientifiques d'appréciation du Bien-être animal**
- **Définir les points critiques**

Programme

- **Définition du Bien-être**
  - × Historique de la problématique
  - × Les différents aspects du Bien-être : les cinq libertés
  - × Les facteurs responsables du Mal-être
- **Connaissance de l'animal**
  - × Qu'est-ce qu'un poussin, une volaille adulte ?
  - × Comment reconnaître le Bien-être et le Mal-être des volailles ?
- **Approche du Bien-être au niveau de la conduite d'élevage et des manipulations en volailles**
  - × Les facteurs d'ambiance
  - × Les manipulations
  - × L'élimination : définition, matériels et méthodes adaptées
  - × La gestion du quotidien
  - × La gestion des imprévus

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Personnel travaillant au contact des volailles vivantes

Coût : nous consulter

Durée : 0,5 jour (3,5 heures)

Date : nous consulter

Lieu : se référer au devis

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation : Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS LA FILIÈRE AVICOLE

Objectifs de la formation

- **Connaître la réglementation relative à la protection des animaux**
- **Connaître les indicateurs d'appréciation du Bien-être animal**
- **Définir les points critiques au niveau de chaque maillon de la filière (Couvoir, élevage, transport et abattoir)**
- **Maîtriser les points essentiels : gestion de l'ambiance, manipulations, inspections, gestion des périodes critiques, démarrage, enlèvement, enregistrements**
- **Etre capable d'appréhender les problèmes de Bien-être et d'apporter des mesures correctives**

Programme

- **Définition du Bien-être**
  - Genèse et historique de la problématique
  - Les différents aspects du Bien-être : les cinq libertés
  - Les facteurs responsables du Mal-être : notion de stress

- **Aspect réglementaire du Bien-être animal**
  - Protection des animaux, obligations, sanctions et responsabilité individuelle
  - Charte des principes fondamentaux de la relation entre l'homme et l'animal

- **Connaissance de l'animal**
  - Qu'est-ce qu'une volaille ?
  - Squelette, appareil respiratoire
  - Thermorégulation: conséquences d'une hypothermie et d'une hyperthermie
  - Comment reconnaître le mal-être chez la volaille ?

- **Le Bien-être animal au couvoir : réglementation et préconisations**
  - Les facteurs d'ambiance : température, hygrométrie, vitesse d'air, lumière…
  - Les manipulations : tri, sexage, vaccinations, épointage, conditionnement…
  - L'élimination : définition, matériels et méthodes adaptées
  - La gestion du quotidien
  - La gestion des imprévus

- **Bien-être des volailles et transport : du poussin à la volaille adulte**
  - Réglementation et préconisations
  - Définition
  - Manipulations : soins aux animaux
  - Gestion des imprévus

- **Le Bien-être animal en élevage : présentation des conditions à respecter pour garantir les 5 libertés, ainsi que des indicateurs et des mesures correctives**
  - Manipulation : soins aux animaux, paramètres d'ambiance
  - L'élimination : définition, matériels et méthodes adaptées
  - Gestion des imprévus en élevage

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Programme

- **La gestion du bien être tout au long de l'abattage : règlementation et préconisation**
  - Définition et adaptation à chaque maillon
  - Manipulation : soins aux animaux de l'accrochage à la saignée
  - L'élimination : définition, matériels et méthodes adaptées
  - Gestion des imprévus

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : nous consulter

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : nous consulter

Lieu : se référer au devis

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

PUBLIC
Personnel travaillant au contact des volailles vivantes

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

MALADIES DES VOLAILLES, PROPHYLAXIE ET TRAITEMENTS

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances de base dans le domaine des maladies des volailles et de la prévention

Programme

- **Etude des agents pathogènes :**
  - Virus
  - Bactéries
  - Parasites
- **Les voies de contamination**
- **C'est quoi une maladie ?**
- **Facteurs de risque en élevage**
- **Principales maladies bactériennes**
- **Principales maladies virales**
- **Principales maladies parasitaires**
- **Prévention des maladies : prophylaxie sanitaire et médicale**

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées, examen nécropsique)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

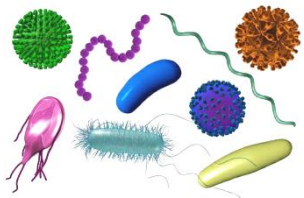

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux

Coût : 250,00 € HT soit 300,00 € TTC/pers

Durée : 2 jours (14 heures)

Date :
1ère session : 1er et 2 octobre 2019
2ème session : 29 et 30 septembre 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 12 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 3

ACTUALITÉS « TERRAIN » EN PATHOLOGIES AVIAIRES

Objectifs de la formation

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique, de mettre en œuvre les premières mesures correctives appropriées face aux signes cliniques et de prévenir l'apparition des pathologies en élevage avicole.

Programme

- **Les bactéries**

× Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents bactériens
× Les actualités pathologies bactériennes
  - Etiologie et épidémiologie
  - Symptômes et lésions
  - Approche diagnostics et prélèvements
  - Prophylaxie sanitaire et médicale

- **Les virus**

× Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents viraux
× Les Actualités pathologies virales
  - Etiologie et Epidémiologie
  - Symptômes et lésions
  - Approche diagnostics et prélèvements
  - Prophylaxie sanitaire et médicale

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les pathologies actuelles « terrain » rencontrées)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 600 € HT soit 720 € TTC/pers

Durée : 3 jours (21 heures)

Date : du 16 au 18 juin 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 7 et 15 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)
- Bases d'anatomie/biologie

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires débutants

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

ECONOMIE AVICOLE – GESTION[1]

Objectifs de la formation

Comprendre l'organisation technico-économique de la filière avicole et les enjeux qui en découlent.

Programme

- **Economie Avicole**

× Les marchés (mondial, européen et national)
× La filière, les structures, les acteurs
× La production
× Le commerce international
× La consommation
× L'OMC, la PAC, l'enquête avicole grand ouest

- **Gestion**

× Définition
× Approche de la situation financière – diagnostic
× Outils de gestion
× Critères d'analyse
× Rentabilité d'un projet – prévisions
× Capacité de remboursement
× Analyse du risque financier
× Calcul et analyse des résultats technico-économiques d'élevages
× Exercices

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (exercices de gestion)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 480 € HT soit 576 € TTC/pers

Durée : 4 jours (27 heures)

Dates :
Du 7 au 11 octobre ou du 15 au 18 octobre 2019
Du 4 au 7 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 20 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

ANATOMIE – PHYSIOLOGIE DES VOLAILLES[1]

Objectifs de la formation

Développer les connaissances en biologie des volailles : identification des organes et comprendre les mécanismes physiologiques. Initiation à l'examen nécropsique.

Programme

- **Etudes des différents appareils et métabolismes**
  - × Appareil locomoteur
  - × Appareil circulatoire
  - × Appareil digestif
  - × Appareil excréteur
  - × Appareil respiratoire
  - × Appareil reproducteur
  - × Système immunitaire
  - × Thermorégulation

- **Méthodologie des prélèvements et de l'acheminement d'organes**

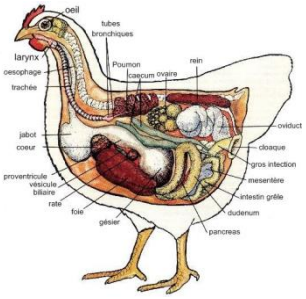

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (planches anatomiques, examen nécropsique)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens juniors
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires juniors

Coût : 480,00 € HT soit 576,00 € TTC/pers

Durée : 4 jours (28 heures)

Dates :
Du 8 au 11 octobre ou du 15 au 18 octobre 2019
Du 11 au 14 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 5 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

NUTRITION DES VOLAILLES[1]

Objectifs de la formation

Etre capable de raisonner l'alimentation des volailles
Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques pour optimiser l'alimentation des volailles.

Programme

- **Généralités**
  - Energie
  - Protides
  - Glucides
  - Lipides
  - Minéraux
  - Vitamines
- **Les matières premières**
  - Grains et sous-produits
  - Tourteaux
  - Autres matières premières
- **Contrôle qualité et fabrication des aliments**
- **L'alimentation spécifique des volailles**
- **Toxicologie des aliments**
- **Formulation des aliments**
- **Application terrain**

Modalités pédagogiques :
- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (visite d'usine d'aliment)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 600 € HT soit 720 € TTC/pers

Durée : 5 jours (35 heures)

Dates :
Du 21 au 25 octobre 2019
Du 17 au 21 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Modalités d'accès : Bulletin d'inscription

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens juniors
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires juniors

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

REPRODUCTION – INCUBATION[1]

Objectifs de la formation

Faire le point sur les techniques d'élevage des reproducteurs : poulet, dinde, canard et connaitre les grands principes de l'incubation artificielle.

Programme

Module 1

- **Les principes de reproduction et IA**
- **Conduite d'élevage futurs reproducteurs et reproducteurs poulets de chair**
  - × Etude des installations et des normes d'élevage
  - × Contrôle de la maturité sexuelle
  - × Programmes alimentaires
  - × Programmes de prophylaxie
  - × Conduite de la reproduction
  - × Insémination artificielle
  - × Etude des courbes de production

Module 2

- **Conduite d'élevage futurs reproducteurs et reproducteurs dindes, canards, pintades**

Module 3

- **L'accouvage**
  - × Fonctionnement d'un couvoir
  - × L'incubation, le transfert et l'éclosion
  - × Qualité des poussins
  - × Le Bien-être animal
  - × Embryologie

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (visite couvoir, TP embryologie)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Formule complète : 1 440 € HT soit 1320 € TTC/pers
Durée : 12 jours (84 heures)

Module 1 : Du 2 au 6 mars 2020 soit 5 jours (35h)
Coût : 600 € HT soit 720 € TTC/pers

Module 2 : Du 9 au 13 mars (matin) 2020 soit 4,5 jours (31,5h)
Coût : 540 € HT soit 648 € TTC/pers

Module 3 : du 16 (après-midi) au 18 mars 2020 soit 2,5 jours (17,5h)
Coût : 300 € HT soit 360 € TTC/pers

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)
Nombre de participants : entre 1 et 36 participants
Modalités d'accès : bulletin d'inscription

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

LA PRODUCTION D'ŒUFS DE CONSOMMATION[1]

Objectifs de la formation

Etre capable d'adapter les techniques d'élevage aux objectifs et contraintes de production d'œufs de consommation

Programme

- **La production de la poulette**
  - × Types d'élevage
  - × Exigences bioclimatiques
  - × Contrôle de la croissance et de la maturité sexuelle
  - × Programme alimentaire
  - × Conduites d'élevage
  - × Travaux d'élevage, interventions
  - × Bilan technico-économique
- **L'élevage de la poule pondeuse**
  - × Objectifs de production
  - × Exigences bioclimatiques des volailles
  - × Différents modes de production (sol, cages, volière, bio)
  - × Conduites d'élevage par type de production
  - × Travaux d'élevage
  - × Gestion documentaire
  - × Bilan technico-économique
  - × Fonctionnement d'un centre de conditionnement

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, visites d'élevages de poules pondeuses)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût : 550,00 € HT soit 660,00 € TTC/pers

Durée : 5 jours (35 heures)

Date : du 13 au 17 janvier 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 25 participants

Prérequis :

- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation QCM

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

CONDUITE D'ÉLEVAGE DE VOLAILLES DE CHAIR[1]

Objectifs de la formation

Faire le point sur les techniques d'élevage en volailles de chair (poulet, dinde, canard, pintade) en productions standards et alternatives

Programme

- **Connaître les bonnes pratiques de production en poulets standard, bio & Label, dindes, canards & pintades**

Pour chaque espèce :

- Organisation de la production – Données technico-économiques
- Réglementation – Cahiers des charges liés à l'espèce, à la production
- Caractéristiques zootechniques de la volaille
- Conduite d'élevage : paramètres d'élevage à maîtriser, densité, types de litière, matériels particuliers, réglages..
- Gestion documentaire : enregistrements sur la fiche d'élevage, fiche ICA, registre d'élevage
- Interprétation des résultats zootechniques (IC, mortalité, saisies)
- Prévention des risques liés à l'élevage
- Plan de prophylaxie

- **Visites d'élevages de différentes espèces et productions**

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés, visites et diagnostics techniques d'élevages de volailles de chair , débriefing)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 880,00 € HT soit 1 056,00 € TTC/pers

Durée : 7 jours (49 heures)

Date : du 11 au 13 mai 2020 et du 25 au 28 mai 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CONDUITE DES BÂTIMENTS AVICOLES DE VOLAILLES DE CHAIR [1]

Objectifs de la formation

Acquérir les bases : de la conception à la gestion des bâtiments de volailles de chair.

Modalités pédagogiques

- **Connaître les besoins des volailles de chair et savoir définir l'ambiance du bâtiment**
  - × Exigences bioclimatiques des principales volailles
  - × Paramètres d'ambiance à maîtriser, normes réglementaires
- **Avoir des notions sur la conception des bâtiments**
  - × Implantation, mise en œuvre, structure
  - × Isolation, étanchéité
  - × Aspects documentaires : permis de construire, démarche d'autorisation d'exploiter, …
- **Se familiariser avec les différents équipements et matériels, savoir manipuler et régler les équipements**
  - × Matériels d'alimentation, matériels d'abreuvement
  - × Equipements de chauffage, matériels d'éclairage
  - × Equipements de ventilation
  - × Récupérateurs de chaleur
- **Connaître les différents types de bâtiment et les rénovations possibles**
  - × Bâtiments statiques et dynamiques
  - × Productions standard et alternatives
- **Apprendre comment fonctionne la ventilation d'un bâtiment**
  - × Les bases en ventilation : notion de bilans thermique et hydrique
  - × Principales règles de ventilation en bâtiments statiques et dynamiques – Schéma de ventilation
- **Connaître les principaux réglages du boîtier de régulation**
- **Être capable de réaliser un diagnostic technique dans un bâtiment avicole**

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (manipulations de boîtiers, Travaux pratiques dans le hall technologique, visites et diagnostics techniques en élevages, débriefing)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût :
- Formation complète : 1 050 € HT soit 1 260 € TTC/pers
- Module au choix : 600 € HT soit 720 € TTC/pers

Durée : 8,5 jours (59,5 heures)

Date :
- Module 1 : Bases de la ventilation
Du 18 au 22 novembre 2019
ou du 25 au 29 novembre 2019

- Module 2 : Gestion de la ventilation et diagnostic
Du 4 au 7 (matin) mai 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle
Test de fin de formation

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 3

PATHOLOGIES SPÉCIFIQUES DU POULET DE CHAIR [1]

Objectifs de la formation

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de poulets, de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies.

Programme

- **Généralités**

× Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes
× L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

- **Pathologie spécifique du poulet de chair**

× Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & épidémiologie : contamination et stratégie, prophylaxies sanitaires et médicales, le raisonnement du traitement thérapeutique) :
  - Les maladies virales
  - Les maladies bactériennes
  - Les maladies parasitaires
  - Les maladies liées à la nutrition

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût : 100 € HT soit 120 € TTC/ pers

Durée : ½ journée (3,5 heures)

Date : le 14 (matin) mai 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :

- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)
- Bases d'anatomie/biologie

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation :
Evaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 3

PATHOLOGIES SPÉCIFIQUES DE LA DINDE[1]

Objectifs de la formation

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de la dinde, de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies.

Programme

- **Généralités**

× Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes
× L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

- **Pathologie spécifique de la dinde**

× Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & Epidémiologie : contamination et stratégie, la prophylaxie sanitaire et médicale, le raisonnement du traitement thérapeutique) :
  - Les maladies virales
  - Les maladies bactériennes
  - Les maladies parasitaires
  - Les maladies liées à la nutrition

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût : 100 € HT soit 120 € TTC/ pers

Durée : ½ journée (3,5 heures)

Date : le 26 (après-midi) mai 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)
- Bases d'anatomie/biologie

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 3

PATHOLOGIES SPÉCIFIQUES DU CANARD GRAS ET MAIGRE[1]

Objectifs de la formation

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de canard; de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies.

Programme

- **Généralités**

× Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes
× L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

- **Pathologie spécifique du canard**

× Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & épidémiologie : contamination et stratégie, la prophylaxie sanitaire et médicale, le raisonnement du traitement thérapeutique) :
  - Les maladies virales
  - Les maladies bactériennes
  - Les maladies parasitaires
  - Les maladies liées à la nutrition

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût : 100 € HT soit 120 € TTC/ pers

Durée : ½ journée (3,5 heures)

Date : le 29 (après-midi) mai 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :

- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)
- Bases d'anatomie/biologie

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 3

PATHOLOGIES SPÉCIFIQUES DE LA PINTADE[1]

Objectifs de la formation

Etre capable d'appréhender et d'identifier la nature d'un problème pathologique en élevage de la pintade, de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et de prévenir l'apparition des maladies.

Programme

- **Généralités**

× Rappels des principales caractéristiques et propriétés des agents pathogènes
× L'immunité et le système immunitaire des oiseaux

- **Pathologie spécifique de la pintade**

× Présentation des grands syndromes et dominantes pathologiques, des maladies légalement contagieuses et de l'actualité pathologique (Etiologie & Epidémiologie : contamination et stratégie, la prophylaxie sanitaire et médicale, le raisonnement du traitement thérapeutique) :
  - Les maladies virales
  - Les maladies bactériennes
  - Les maladies parasitaires
  - Les maladies liées à la nutrition

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les pathologies terrain actuelles rencontrées)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Coût : 100 € HT soit 120 € TTC/ pers

Durée : ½ journée (3,5 heures)

Date : le 29 (matin) mai 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :
- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)
- Bases d'anatomie/biologie

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

LA CONCEPTION DES BÂTIMENTS AVICOLES ET LES BASES DE LA VENTILATION[1]

Objectifs de la formation

Acquérir les bases : de la conception à la gestion des bâtiments de volailles de chair.

Programme

- **Connaître les besoins des volailles de chair et savoir définir l'ambiance du bâtiment**
  - × Exigences bioclimatiques des principales volailles
  - × Paramètres d'ambiance à maîtriser, normes réglementaires
- **Avoir des notions sur la conception des bâtiments**
  - × Implantation, mise en œuvre, structure
  - × Isolation, étanchéité
  - × Aspects documentaires : permis de construire, autorisation d'exploiter,…
- **Se familiariser avec les différents équipements et matériels, savoir manipuler et régler les équipements**
  - × Matériels d'alimentation, matériels d'abreuvement
  - × Equipements de chauffage, matériels d'éclairage
  - × Equipements de ventilation
  - × Récupérateurs de chaleur
- **Connaître les différents types de bâtiment et les rénovations possibles**
  - × Bâtiments statiques et dynamiques
  - × Productions standard et alternatives
- **Apprendre comment fonctionne la ventilation d'un bâtiment**
  - × Les bases en ventilation : notion de bilans thermique et hydrique
  - × Principales règles de ventilation en bâtiments statiques et dynamiques – Schéma de ventilation
- **Connaître les principaux réglages du boîtier de régulation**

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (manipulations de boîtiers, Travaux pratiques dans le hall technologique)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : 600 € HT soit 720 € TTC/pers

Durée : 5 jours (35 heures)

Date : du 18 au 20 novembre 2019

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 1 et 36 participants

Prérequis :

- Maîtrise de la langue française
- Bases techniques en productions animales (expériences terrain ou diplôme agricole)

PUBLIC
Aviculteurs
Salariés d'élevage
Techniciens
Conseillers avicoles
Commerciaux
Vétérinaires

Modalités d'accès : bulletin d'inscription

Modalités d'évaluation : évaluation sommative et informelle

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Stage se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Formations à la carte

Notre équipe reste à l'écoute et s'adapte à vos projets de formation !

Quelques exemples :

- La ventilation en bâtiment de volailles de chair sur **1 journée**
- La ventilation en bâtiment de poules pondeuses sur **1 journée**
- La ventilation en bâtiment de volailles de reproduction sur **1 journée**
- Accessoires pour basse-cour et utilisation sur **1 journée**
- Les fondamentaux en élevage de reproducteurs sur **3 jours**
  - ✓ La filière avicole- notion de bien-être animal - Bases d'anatomie et de physiologie
  - ✓ Bases d'anatomie et de physiologie (suite) - Importance de l'ambiance sur les volailles
  - ✓ Le sanitaire

- Les fondamentaux en couvoir sur **3 jours**
  - ✓ L'amont du couvoir : de l'élevage reproducteur à la mise en incubation des œufs à couver
  - ✓ L'incubation : de la mise en incubation des œufs à couver à l'éclosion
  - ✓ Le poussin : de l'éclosion au démarrage

Schéma de conception pour une demande de formation

FORMATIONS

REGLEMENTAIRES

NIVEAU 1

GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE DE POULETS DE CHAIR

Objectifs de la formation

Acquérir le certificat professionnel individuel d'éleveur de poulets de chair (CPIEPC) relatif aux dispositions de l'arrêté du 28 juin 2010 établissant les normes minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande.

Programme

- **Définition du Bien-être**

× Genèse et historique de la problématique
× Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
× Les facteurs responsables du mal-être

- **Aspect réglementaire du Bien-être animal**

× Evolution de la demande sociétale et évolution de la réglementation
× Sanctions encourues
× Connaissances de l'animal

- **Importance de la prise en compte du Bien-être animal**

× Conséquences et incidences économiques des mortalités en élevage, des saisies et critères post-mortem d'évaluation à l'abattoir du bien-être animal à l'élevage

- **Le Bien-être animal en élevage : présentation des conditions à respecter pour garantir les 5 libertés, ainsi que des indicateurs et des mesures correctives en relation avec la directive 2007/43/CE.**

× Les conditions d'élevage
× Les inspections d'élevage, soins et mise à mort d'urgence
× Les manipulations, ramassage et transport
× Les mesures de biosécurité (notion de prophylaxie sanitaire et de barrières sanitaires)
× La tenue de registres et la documentation prévue par la Directive.

- **Conclusion**

× Synthèse rapide des exigences de la Directive pour accéder aux différents seuils de densité prévus par la Directive (39 – 42 kg/m²)

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Aviculteurs
Référents
Bien-être animal

Coût : 230,00 € HT soit 276 € TTC/pers

Durée : 1 jour (7 heures)

Dates :
- ***1ère session*** : Le 6 novembre 2019
- ***2ème session*** : Le 10 mars 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : devis

Modalités d'évaluation : évaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ABATTOIR
RESPONSABLE PROTECTION ANIMALE (RPA)

Objectifs de la formation

Acquérir le certificat de compétence relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétences concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

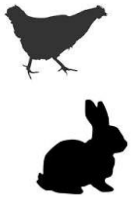

Programme

- **Notion de Bien-être animal, contexte règlementaire et législatif**

× Bases éthiques de la protection animale, une demande sociétale
× Définition du Bien-être
× Aspects réglementaires du Bien-être animal
× Connaissances de l'animal
× Rôle du Responsable Protection Animale

- **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**

× Manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage
× Manipulation des animaux lors de l'accrochage

- **Mise à mort : réglementation et préconisations**

× Techniques d'étourdissement
  - Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
  - Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques
  - Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
× Saignée
× Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : Nous consulter

Durée : 2 jours (14 heures)

Date :
- 9 et 10 octobre 2019
- 12 et 13 février 2020
- 7 et 8 avril 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

PUBLIC

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles ou lagomorphes abattant plus de 150 000 volailles par an.

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* *** - Niveau 2 : Intermédiaire* **** - Niveau 3 : Confirmé*

NIVEAU 1

GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ABATTOIR OPÉRATEURS

Objectifs de la formation

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

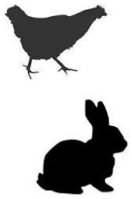

Programme

- **Notion de Bien-être animal, contexte règlementaire et législatif**
  - × Définition du Bien-être
  - × Aspects réglementaires du Bien-être animal
  - × Connaissances de l'animal
  - × Rôle du Responsable Protection Animale

- **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**
  - × Manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage
  - × Manipulation des animaux lors de l'accrochage

- **Mise à mort : réglementation et préconisations**
  - × Techniques d'étourdissement
    - Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
    - Etourdissement gazeux : obligations et aspects pratiques
    - Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
  - × Saignée
  - × Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes ou lagomorphes vivants pouvant occuper tous les postes suivants :

- **Opérateurs de déchargement**
- **Accrochage**
- **Saignée**

Modalités de participation

Coût : Nous consulter

Durée : 1 jour (7 heures)

Date :
- 21 janvier 2020
- 21 avril 2020
- 23 juin 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* (1) *** - Niveau 2 : Intermédiaire* (2) **** - Niveau 3 : Confirmé* (3)

NIVEAU 1

GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ABATTOIR ACCROCHEURS

Objectifs de la formation

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

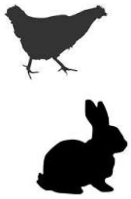

Programme

- **Notion de Bien-être animal, contexte règlementaire et législatif**

× Définition du Bien-être
× Aspects réglementaires du Bien-être animal
× Connaissances de l'animal

- **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**

× Manipulation déchargement et attente des animaux avant l'abattage
× Manipulation des animaux lors de l'accrochage

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes ou lagomorphes vivants uniquement aux postes suivants :

- Quai de déchargement
- Accrochage

N'effectuant pas la mise à mort des animaux, ni les réglages machine

Modalités de participation

Coût : Nous consulter

Durée : ½ journée (4 heures)

Date :
- 21 (matin) janvier 2020
- 21 (matin) avril 2020
- 23 (matin) juin 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation + bordereau de score

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ABATTOIR COMPLÉMENT LAGOMORPHES OU VOLAILLES

Objectifs de la formation

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

Programme

- **Notion de Bien-être animal, contexte règlementaire et législatif**
  - × Les particularités des lagomorphes ou volailles
- **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**
  - × Les particularités des lagomorphes ou volailles
- **Mise à mort : réglementation et préconisations**
  - × Techniques d'étourdissement :
    - Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
    - Autres méthodes d'étourdissement : obligations et aspects pratiques
  - × Saignée
    - Les particularités des lagomorphes ou volailles
    - Cas d'un abattage sans étourdissement préalable (soumis à dérogation)

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

PUBLIC

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes ou lagomorphes vivants uniquement aux postes suivants :

- **Opérateurs de déchargement**
- **Accrochage**

Modalités de participation

Coût : Nous consulter

Durée : ½ journée (3 heures)

Date : Nous consulter

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation + bordereau de score

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ABATTOIR OPERATEURS ET EXPLOITANTS (RATITES)

Objectifs de la formation

Acquérir le certificat de compétences relatif aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux conditions de délivrance du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort.

Programme

- **Notion de Bien-être animal, contexte règlementaire et législatif**
  - × Les particularités des ratites
- **Manipulations et soins : réglementation et préconisations**
  - × Les particularités des ratites
- **Mise à mort : réglementation et préconisations**
  - × Techniques d'étourdissement :
    - Etourdissement électrique : obligations et aspects pratiques
  - × Saignée
    - Les particularités des ratites

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : Nous consulter

Durée : 1 journée (7 heures)

Date : Nous consulter

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

PUBLIC

× **Personnel travaillant au contact des** ratites **uniquement aux postes suivants :**

- **Opérateurs de déchargement**
- **Accrochage**
- **Saignée**

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation + bordereau de score

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CONVOYAGE D'ANIMAUX VIVANTS : VOLAILLES

Objectifs de la formation

Acquérir le Certificat de Compétences au Transport Routier des Ongulés domestiques et Volailles (CCTROV) de volailles vivantes relatif à la réglementation sur la protection animale (loi n°99-5 du 6 janvier 1999 et du Règlement CE N°1/2005).

Programme

- **Réglementation relative à la protection et à la santé animale en cours de transport**

× Protection animale
× Santé animale

- **Incidences du transport sur l'animal : indicateurs de mal-être et solutions (du poussin à l'adulte)**

× Connaissances de l'animal et de ses comportements, causes de stress et santé animale
  - Aspects physiologiques
  - Aspects comportementaux et psychologiques
  - Aspects environnementaux
  - Aspects sanitaires
  - Impact du travail du chauffeur

- **Organisation et réalisation des principales manipulations et interventions (poussin et adulte)**

× Organisation du travail : les différentes étapes
× Premiers soins et interventions sur les volailles
× Gestion des imprévus

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : Nous consulter
Durée : 2 jours (14 heures)

Date :
- 29 et 30 octobre 2019
- 5 et 6 décembre 2019
- 22 et 23 janvier 2020
- 20 et 21 février 2020
- 25 et 26 mars 2020
- 28 et 29 avril 2020
- 28 et 29 mai 2020
- 30 juin et 1er juillet 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)
Nombre de participants : entre 5 et 15 participants
Prérequis : maîtrise de la langue française

PUBLIC
Personnes pouvant être amenées à véhiculer des volailles vivantes (du poussin à l'adulte)

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2] Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :
** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CONVOYAGE D'ANIMAUX VIVANTS : LAPINS

Objectifs de la formation

Acquérir le Certificat de Compétences au Transport Routier des Ongulés domestiques et Volailles (CCTROV) de lapins vivants relatif à la réglementation sur la protection animale (loi n°99-5 du 6 janvier 1999 et du Règlement CE N°1/2005).

Programme

- **Réglementation relative à la protection et à la santé animale en cours de transport**
  - × Protection animale
  - × La santé animale
- **Incidences du transport sur l'animal : indicateurs de mal-être et solutions (du poussin à l'adulte)**
  - × Connaissances de l'animal et de ses comportements, causes de stress et santé animale
    - Aspects physiologiques
    - Aspects comportementaux et psychologiques
    - Aspects environnementaux
    - Aspects sanitaires
    - Impact du travail du chauffeur
- **Organisation et réalisation des principales manipulations et interventions (poussin et adulte)**
  - × Organisation du travail : les différentes étapes
  - × Premiers soins et interventions sur les lapins
  - × Gestion des imprévus

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC
Personnes pouvant être amenées à véhiculer des lagomorphes vivants

Coût : nous consulter

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : nous consulter

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation écrite sous forme de QCM

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* (1) *** - Niveau 2 : Intermédiaire* (2) **** - Niveau 3 : Confirmé* (3)

NIVEAU 1

RETRAIT DES CARCASSES DE VOLAILLES ET/OU LAGOMORPHES IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE - FORMATION INITIALE

Objectifs de la formation

Etre capable d'identifier les causes d'altérations et de défauts des carcasses de volailles et de lapins, et d'effectuer sur une chaîne d'abattage, les retraits de volailles et de lapins manifestement impropres à la consommation humaine (arrêté du 08/06/96, article 5) ainsi que le tri des sous-produits.

Programme

- **Point sur le contexte réglementaire**

- **Mémo sur l'inspection sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)**

× Identification des informations pertinentes sur la fiche ICA
× Points de contrôle à effectuer à réception des lots d'animaux
× Critères d'alerte/ fiche ICA et réception d'animaux

- **Rappels sur l'inspection sanitaire post-mortem**

× Rôle de l'opérateur chargé du retrait des carcasses non conformes :
  - Définition du poste
  - Objectifs à atteindre
  - Difficultés et importance de la tâche
  - Règles à respecter

× Classification des défauts de carcasses de volailles et/ou de lagomorphes :
  - Carcasses conformes et non conformes : définitions, exemples
  - Critères de retrait réglementaires sur chaîne
  - Retrait partiel, retrait total
  - Retrait abattoir, retrait éleveur

× Règles d'hygiène relatives au retrait

- **« Audit formatif » des points à risque au niveau de la chaîne d'abattage**

× Les différents postes de retrait sur chaine
× Positionnement des opérateurs, pratiques observées

- **Mise en situation pratique**

× Observations et exercices dirigés d'identification des motifs de retrait, catégories des sous-produits (C2, C3), bac éleveur / bac abattoir…

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles et/ou de lagomorphes

Responsable qualité, Responsable abattoir….

Chefs d'équipe, opérateurs sur chaîne d'abattage….

Coût : nous consulter

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

Dates :
- 1er et 2 octobre 2019
- 18 et 19 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation : évaluation écrite sous forme de QCM + Evaluation photos

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

RETRAIT DES CARCASSES DE VOLAILLES ET/OU LAGOMORPHES IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE - FORMATION DE RECYCLAGE

Objectifs de la formation

Etre capable d'identifier les causes d'altérations et de défauts des carcasses de volailles et de lapins, et d'effectuer sur une chaîne d'abattage, les retraits de volailles et de lapins manifestement impropres à la consommation humaine (arrêté du 08/06/96, article 5) ainsi que le tri des sous-produits.

Programme

- **Le point sur le contexte réglementaire**

- **Mémo sur l'inspection sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)**

× Identification des informations pertinentes sur la fiche ICA
× Points de contrôle à effectuer à réception des lots d'animaux
× Critères d'alerte/ fiche ICA et réception d'animaux

- **Rappels sur l'inspection sanitaire post-mortem**

× Le rôle de l'opérateur chargé du retrait des carcasses non conformes :
  - Définition du poste
  - Objectifs à atteindre
  - Difficultés et importance de la tâche
  - Règles à respecter
× Classification des défauts de carcasses de volailles et/ou de lagomorphes :
  - Carcasses conformes et non conformes : définitions, exemples
  - Critères de retrait réglementaires sur chaîne
  - Retrait partiel, retrait total
  - Retrait abattoir, retrait éleveur
× Règles d'hygiène relatives au retrait

- **« Audit formatif » des points à risque au niveau de la chaîne d'abattage**

× Les différents postes de retrait sur chaine
× Positionnement des opérateurs, pratiques observées

- **Mise en situation pratique**

× Observations et exercice dirigé d'identification des motifs de retrait, catégories des sous-produits (C2, C3), bac éleveur / bac abattoir…

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

RETRAIT DES CARCASSES DE VOLAILLES ET/OU LAGOMORPHES IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE - FORMATION DE RECYCLAGE

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Echange sous forme de questions/réponses sur les procédures, les contrôles
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

Coût : nous consulter

Durée : 1 jour (7 heures)

Date :
- 1er et 2 octobre 2019
- 18 et 19 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : Entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation : évaluation écrite sous forme de QCM + Evaluation photos

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

PUBLIC

Personnes ayant déjà suivi une 1ère fois cette formation

Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles et/ou de lagomorphes

Responsable qualité, Responsable abattoir….

Chefs d'équipe, opérateurs sur chaîne d'abattage….

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 1

CONTRÔLE DE L'INFORMATION SUR LA CHAÎNE ALIMENTAIRE (ICA) – FORMATION INITIALE

Objectifs de la formation

Connaître le rôle clé de l'ICA dans le système d'inspection sanitaire. Savoir analyser les supports de transmission de l'ICA. Connaitre les critères d'alerte et la conduite à tenir.

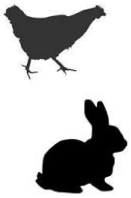

Programme

- **Rappel de l'environnement réglementaire**

- Présentation du «paquet hygiène»
- Présentation du principe de participation du personnel aux tâches de contrôle officiel
- Présentation des règles d'organisation de l'inspection des viandes

- **Rappel des risques sanitaires en abattoir**

- Présentation des principaux dangers dans les filières avicoles et/ou cunicoles, des sources habituelles de contaminations et des moyens de maîtrise
- Présentation des étapes clés du process d'abattage, des moyens de maîtrise à mettre en œuvre et des modalités de gestion des contaminations fécales

- **Identification du rôle des responsables des contrôles**

- Définition des tâches des opérateurs aux trois étapes de l'inspection (contrôle de l'ICA, contrôles à réception et post mortem)
- Définitions des postes, objectifs à atteindre, difficultés des tâches
- Définition du positionnement des opérateurs face aux services officiels

- **Mémo sur l'inspection sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)**

- Présentation des modèles de fiche ICA en vigueur
- Identification des informations pertinentes sur la fiche ICA
- Présentation des critères d'alerte sur la fiche ICA
- Présentation de la conduite à tenir en cas d'identification de critères d'alerte
- Illustrations des différents cas d'alerte possible

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

Modalités pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Illustrations des différents cas d'alerte possibles au contrôle de l'ICA
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

Modalités de participation

PUBLIC :
Responsable en charge du contrôle de la Fiche ICA

Coût : nous consulter

Durée : ½ journée (3,5 heures)

Date :
1er et 2 octobre 2019
18 et 19 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation : évaluation sous forme de cas concret d'analyse de fiche ICA

Document remis à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

NIVEAU 2

CONTRÔLE DE L'INFORMATION SUR LA CHAÎNE ALIMENTAIRE (ICA) – FORMATION DE RECYCLAGE

Objectifs de la formation

Connaître le rôle clé de l'ICA dans le système d'inspection sanitaire. Savoir analyser les supports de transmission de l'ICA. Connaitre les critères d'alerte et la conduite à tenir.

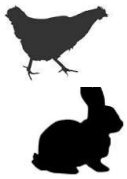

Programme

- **Rappel de l'environnement réglementaire**
  - × Actualisation de la réglementation en matière d'information sur chaine alimentaire ou d'inspection ante-mortem

- **Mémo sur l'inspection sanitaire ante-mortem et la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire (fiche ICA)**
  - × Présentation des modèles de fiche ICA en vigueur
  - × Identification des informations pertinentes sur la fiche ICA
  - × Présentation des critères d'alerte sur la fiche ICA
  - × Présentation de la conduite à tenir en cas d'identification de critères d'alerte
  - × Illustrations des différents cas d'alerte possible

Modalités pédagogiques :

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Illustrations des différents cas d'alerte possibles au contrôle de l'ICA
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

PUBLIC :

Personnes ayant déjà reçu une 1ère fois la formation initiale de 3h30

Responsable en charge du contrôle de la Fiche ICA

Modalités de participation

Coût : nous consulter

Durée : 1,5 heures

Date :
- 1er et 2 octobre 2019
- 18 et 19 février 2020

Lieu : Avipôle Formation, Ploufragan (22)

Nombre de participants : entre 5 et 15 participants

Prérequis : maîtrise de la langue française

Modalités d'accès : aucune

Modalités d'évaluation :
Evaluation sous forme de cas concret d'analyse de fiche ICA

Document remis à l'issue de la formation :
Attestation de fin de formation

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

[1]Module se déroulant dans le cadre de la formation des Conseillers d'élevage avicole / [2]Module se déroulant dans le cadre de la formation des CQP

Niveau des formations :

** - Niveau 1 : Débutant* 1 *** - Niveau 2 : Intermédiaire* 2 **** - Niveau 3 : Confirmé* 3

FONDS DE FINANCEMENT OU D'AIDE À LA FORMATION

A l'initiative de l'employeur ou du salarié, n'oubliez pas de vous renseigner auprès de votre fond de formation.

Quelques exemples :

CALENDRIER

Couvoir, reproduction, incubation

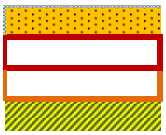

Techniques de reproduction et d'accouvage **
Être référent en bien-être animal en élevages de de futurs reproducteurs et reproducteurs et en couvoir **
Insémination artificielle [1]*
Interventions et prélèvements en élevage des futurs reproducteurs et reproducteurs [2]*

Elevages avicoles

L'élevage de poulettes et pondeuses d'œufs de consommation *
L'élevage de volailles de chair *
Circuit court pondeuse et/ou chair *
Conduite d'élevage de futurs reproducteurs et reproducteurs

Bâtiments avicoles

Gestion des bâtiments avicoles en volailles de chair **
Diagnostic des bâtiments avicoles en volailles de chair **

Alimentation

Alimentation des volailles *

Qualité, hygiène et bien-être

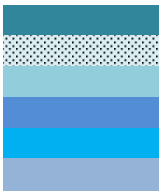

Nettoyage et désinfection en élevage de futurs reproducteurs et reproducteurs [2] *
Maîtrise sanitaire en centre de conditionnement d'œufs de consommation *
Maîtrise sanitaire en couvoir *
Retrait des carcasses volailles et/ou lagomorphes - Atelier de découpe *
Bien-être animal en équipe d'intervention *
Bien-être animal dans la filière avicole *

Pathologie

Maladies des volailles, prophylaxie et traitement *
Actualités « terrain » en pathologies aviaires ***

Modules techniqes [1] (Formations se déroulant dans le cadre de la formation de Conseiller en Elevage Avicole)

Économie avicole – Gestion [1] **
Anatomie – Physiologie des volailles [1] *
Nutrition des volailles [1] **
Reproduction — Incubation [1] **
La production d'œufs de consommation [1] **
Conduite d'élevage en volailles de chair [1] **
Conduite des bâtiments avicoles de volailles de chair [1] *
Pathologies spécifiques du poulet de chair [1] ***
Pathologies spécifiques de la dinde de chair [1] ***
Pathologies spécifiques du canard gras et maigre [1] ***
Pathologies spécifiques de la pintade [1] ***
La conception des bâtiments avicoles et les bases de la ventilation [1]

Formations règlementaires

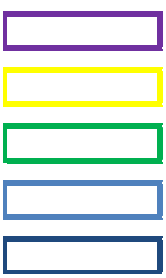

Convoyage d'Animaux Vivants : Volailles *
Retrait des carcasses *
Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets *
Gestion du Bien-être animal des volailles à l'abattoir - RPA **
Gestion du Bien-être animal des volailles à l'abattoir - Opérateurs *

CALENDRIER

SEPTEMBRE 2019

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2019

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
	8	9	10	11		
14	15	16	17	18	19	20
	15	16	17	18		
21	22	23	24	25	26	27
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2019

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
18	19	20				
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2019

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
			5	6		
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER 2020

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2020

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
17	18	19	20	21		
	18	19				
24	25	26	27	28	29	

MARS 2020

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
		25	26			
30	31					

AVRIL 2020

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
	21	22	23	24		
	21	22	23			
	21					
27	28	29	30			

CALENDRIER

MAI 2020						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
	26	27	28	29		
	26	27	28	29		

JUIN 2020						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
	16	17	18			
22	23	24	25	26	27	28
	23					
29	30					

JUILLET 2020						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT 2020						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2020						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2020						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2020						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2020						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Conditions Générales de Vente

1. Remplacements / Annulations / Reports

1.1 Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

1.2 Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalé et confirmé par écrit.

Toute annulation intervenant plus de 10 jours ouvrés avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant entre 5 et 10 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 30 % du montant de la formation. Une annulation intervenant moins de 5 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant de la formation.

Une résiliation partielle intervenant moins de 5 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 30 % au prorata temporis du montant de la formation prévue.

1.3 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

AVIPOLE FORMATION informe l'organisation signataire du contrat a minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

2. Règlement de la formation

2.1 Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée à réception de la facture.

2.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

3. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

3.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux d'AVIPOLE FORMATION, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur d'AVIPOLE FORMATION.

3.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.

Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire, peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

3.3 Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

4. Moyens pédagogiques et techniques

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

5. Acceptation des CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur lors des formations à AVIPOLE FORMATION.

6. Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à AVIPOLE FORMATION en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'AVIPOLE FORMATION pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à AVIPOLE FORMATION.

7. Communication

Le Client autorise expressément AVIPOLE FORMATION et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

9. Loi applicable

Les Conditions Générales de Ventes et tous les rapports entre AVIPOLE FORMATION et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Saint-Brieuc (22) quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de l'association AVIPOLE FORMATION qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

10. Election de domicile

L'élection de domicile est faite par AVIPOLE FORMATION à son siège social au Zoopôle Les Croix – Rue Camille Guérin 22440 PLOUFRAGAN

AVIPOLE Formation

Votre partenaire

FORMATIONS AVICOLES

AVIPOLE FORMATION

Zoopôle Les Croix rue Camille Guérin - 22440 Ploufragan
Tél : 02 96 01 62 26 – Fax : 02 96 01 51 80
contact@avipole-formation.fr